



SOMMAIRE

	pages
Édito Le mot du maire	1
Informations municipales Education Sapeurs-Pompiers	2
Sapeurs-Pompiers Vie Associative	3
Vie Associative	4
Vie Associative Social Info Réserve Naturelle	5
Culture Infos CCPCG	6
Page de la minorité Nouveau	7
Vie pratique Carnet Agenda	8

| LE MOT DU MAIRE |

Le 24 janvier dernier vous avez été nombreux à répondre à notre invitation pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je tenais à vous en remercier bien sincèrement. Je renouvelle également mes vifs remerciements à toutes les personnes qui ont organisé ou participé aux fenêtres de l'Avent, ainsi qu'aux musiciens de la Bonne Humeur pour leur active implication. Nous remercions les associations qui ont participé à la décoration des sapins de Noël installés aux différents carrefours et hameaux du village. Dimanche 22 février plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas offert aux Gonvilloises et Gonvillois de plus de 65 ans. Merci aux établissements Dérudet pour le succulent repas, à la boulangerie Humbert pour les desserts toujours aussi excellents ainsi qu'à l'animateur Stéphane Mathieu pour sa prestation. Nous préparons actuellement le budget primitif 2015 qui doit être voté d'ici le 31 mars. Nous y reviendrons plus en détail dans le prochain bulletin de juin. Comme je l'ai annoncé lors de la cérémonie des vœux, je proposerai pour 2015 au conseil municipal le maintien des taux d'imposition. Pour cette année, le principal investissement sera la construction de 4 classes avec un restaurant scolaire à proximité du bâtiment actuel en contrebas de la bibliothèque, le permis de construire est en cours d'instruction. En 2014 nous avons budgétisé l'aménagement de la rue de l'église entre la place de la fontaine et le plateau surélevé de l'église. Nous travaillons actuellement en collaboration avec notre maître d'œuvre Bernard Ducret et l'architecte conseil du C.A.U.E sur ce dossier. Lorsque le projet sera plus élaboré, une réunion sera organisée avec les riverains de la rue de l'église. En ce début d'année des événements tragiques ont endeuillé notre pays, puis récemment le peuple Danois, je formule le vœu que de telles atrocités ne se reproduisent plus, j'ai une pensée toute particulière pour toutes les victimes et leurs familles. Merci encore à toutes les personnes qui ont participé aux différents rassemblements organisés pour défendre les valeurs de la liberté, notamment à Ferney-Voltaire. J'adresse à nouveau mes félicitations aux personnes qui ont été récompensées pour le fleurissement de leur habitation et m'excuse encore du petit « couac » pour la remise des bons d'achats offerts aux heureux récipiendaires. Merci à tous ceux qui font l'effort de participer à l'embellissement de notre village.

Avant de conclure, à l'heure où nous imprimons ce bulletin, nous apprenons le décès de plusieurs Gonvillois et de deux parents d'employés communaux. La municipalité adresse aux familles de sincères condoléances et les assurent de toute sa sympathie.

Michel Brulhart

| ÉDITO |

La cérémonie des vœux de notre maire a permis de mettre à l'honneur Gilles Droux, le Chef de Corps du CPINI de notre village en lui remettant son nouveau grade de Lieutenant.

Les membres du CPINI, actifs, jeunes sapeurs-pompiers et retraités sont très fiers et félicitent leur « Chef » !

Nathalie Mesot

Toutes nos félicitations à Gilles et un grand merci pour son engagement au sein du CPI !

Nous remercions, par la même occasion, tous les Sapeurs-Pompiers pour leur courage et leur dévouement au service des habitants de notre village. Nous tenons également à remercier Jacques pour ses 40 ans de service sur notre commune, ce qui représente un bon nombre d'interventions à son actif ! Nous renouvelons notre soutien à l'ensemble des bénévoles de notre caserne et leur souhaitons une bonne continuation sous l'œil protecteur de Sainte Barbe.

Stéphane Mérandet



| INFORMATIONS MUNICIPALES |

Travaux jeunes

Pour travailler l'été avec les employés de voirie, la mairie recrute des jeunes de la commune dès l'âge de 16 ans. Les candidatures doivent parvenir en mairie avant le **18 mai 2015**. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes. Suivant le nombre d'inscriptions, un tirage au sort pourra éventuellement être réalisé.

Cérémonie du 8 mai 2015

L'heure du rassemblement sera mentionnée sur les panneaux d'affichage et sur le site de la mairie www.saint-jean-de-gonville.fr.

Prochains conseils municipaux

Le mardi 7 avril, et les lundis 4 mai et 1^{er} juin.

Elections départementales

Les élections départementales auront lieu le **dimanche 22 mars 2015**, le bureau de vote sera ouvert à la Maison Communale de **8h à 18h**. Si un deuxième tour est nécessaire celui-ci aura lieu le **dimanche 29 mars 2015** aux mêmes horaires et même lieu. Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civiques et être inscrit sur la liste électorale de la commune de Saint Jean de Gonville. Il est possible de voter par procuration, à cet effet, un formulaire CERFA a été mis en ligne sur www.service-public.fr. Ce formulaire devra être rempli et déposé en gendarmerie de Thoiry.

| ÉDUCATION |

Inscriptions rentrée 2015

Les inscriptions des enfants nés en 2012 (ou avant) se feront conjointement en mairie puis à l'école le **lundi 27 avril**.

MAIRIE : Lundi 27 avril 2015 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h
Merci de vous présenter munis de :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)
- Livret de famille ou acte de naissance (enfants)
- Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
- Justificatif de domicile (parents)
- Pour les enfants nés en 2012 :

4 photos d'identité.
Il vous sera délivré un certificat d'inscription scolaire.

ECOLE : Lundi 27 avril 2015 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h30
Merci de vous présenter munis du :

- Certificat d'inscription scolaire (remis par la mairie)
 - Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
 - Pour les enfants précédemment inscrits dans une autre école : le certificat de radiation et le livret d'évaluation.
- Si vous n'êtes pas disponible à cette

date-là, il faudra convenir d'un **rendez-vous individuel** à la mairie puis à l'école (un lundi si possible).

Avant toute inscription à l'école, l'inscription en mairie est indispensable.
Pour les familles n'habitant pas à St-Jean et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.

Audrey Savioz

| SAPEURS-POMPIERS |



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE

La fin de l'année est le moment privilégié pour rassembler nos 18 Sapeurs-Pompiers actifs (dont 3 femmes), soit : 2 Adjudants/Chefs - 1 Sergent - 4 Caporaux/Chefs - 1 Caporal - 8 Sapeurs 1^{ère} classe - 2 Sapeurs 2^{ème} classe ; nos 16 jeunes Sapeurs-Pompiers qu'ils soient de la

section Thoiry Sud Gessien (6) ou de la section du Fort au Collège de Péron (10) sans oublier nos 8 anciens, toujours présents pour nous soutenir lors des manifestations.

A Saint-Jean de Gonville, la « Sainte Barbe » s'est déroulée le 30 novembre 2014 dans la bonne humeur et la convivialité. C'était une belle occasion pour nos Sapeurs-Pompiers de « poser » fièrement pour les photos avec leurs nouvelles vestes de feu qui pour le moins, les rendront bien visibles durant les interventions. Ont été mis à l'honneur et promus sous les applaudissements des nombreux participants :

• **Baumgartner Yoann** et **Labourier Jonathan** : grade de 1^{ère} classe avec le diplôme d'équipier de Sapeur-Pompier volontaire apte aux activités de secours à personnes avec VSAV, protections des biens et de l'environnement, lutte contre l'incendie.

• **Dumas Landry** : grade de Caporal.
• **Dumas Morgan** : grade de Sergent.
• **Le Caporal/Chef Brulhart Jacques** a reçu la médaille communale pour 40 ans au service des Sapeurs-Pompiers. Un grand remerciement pour son engagement qui prend fin cette année. Bilan des interventions de l'année 2014 : 55 interventions, dont : 21 secours à

personnes, 11 incendies, 10 accidents routiers, 7 opérations diverses, 2 absences d'ambulance privée, 4 nids de guêpes. Nous faisons le maximum pour être disponibles, et sommes à la disposition de la population Gonvilloise en cas de besoin, n'hésitez pas à appeler le **18**.

LES CALENDRIERS

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accueillis avec gentillesse et reconnaissance lors des tournées de calendriers... C'est un moment de contact important avec la population.

Pour ceux qui n'étaient pas présents à leur domicile lors de nos multiples passages mais qui souhaitent recevoir le calendrier, il est toujours possible de laisser un message sur le répondeur de notre caserne au **04 50 56 41 17** en mentionnant votre nom, prénom et adresse vous pouvez aussi le demander à un Sapeur-Pompier de votre connaissance.

NOUVEAUTÉ : LE VIDE-GRENIERS 2015

Une nouvelle collaboration vient de se faire avec « la jeunesse Gonvilloise », association qui compte un bon nombre de Sapeurs-Pompiers. Ce « binôme » s'engage cette année dans l'organisation du **Vide-greniers le 7 juin 2015**. Un des objectifs est de conserver cette manifestation et également de s'associer dans une démarche caritative. Les bénéfices seront destinés à l'Association « **HandiRaid Sapeurs-Pompiers** ». Durant cette journée, nous souhaiterions également ouvrir un stand dont

la vente serait offerte à **HandiRaid** ; ces objets pourraient être issus de dons que la population du village souhaiterait offrir. Personne à contacter :

Serge Bail : 06 44 13 39 00

HANDI-RAID SAPEURS-POMPIERS

Cette association a été fondée en 1992. Son objectif annuel est d'emmener des personnes handicapées de tous âges à la conquête du Rhône et de la Saône à bord de bateaux pneumatiques pour un raid d'une semaine.

Vivre une semaine sur le Rhône : ce raid est une vraie thérapie pour les personnes à mobilité réduite. Vivre autre chose, réaliser des rêves, transformer « l'impossible » en « possible ».

Navigation, campement, repas, soins, festivités se font le long d'un parcours de près de 500 km en accord avec des villes étapes, partenaires de notre aventure. Nous vous invitons à consulter leur site <http://www.handi-raid-sapeurs-pompiers.net>

Parallèlement, cette même association gère **L'OPERATION BOUCHONS**.

Le principe est de récupérer des bouchons en plastique afin de les recycler et de les revendre à une société spécialisée dans la production et la commercialisation de matières plastiques industrielles. Cette vente finance l'acquisition de matériel pour des enfants handicapés moteurs. Collecter permet aussi de protéger l'environnement. Quels types de bouchons collecter ? Les bouchons de bouteilles d'eau et de



lait, généralement de couleur bleu, en polyéthylène ; de boissons gazeuses, très solides, en polypropylène.

Quels types de bouchons à ne pas collecter ? Ceux servant aux produits d'entretien et de beauté (lessive, shampooing...), ou alimentaires (pâte à tartiner, miel...). Car certains peuvent contenir des restes de produits toxiques, donc dangereux à manipuler par les enfants, ils pourraient également nuire à la qualité du recyclage. **CARTOUCHES D'IMPRIMANTE** (même sanction). Pour participer au programme de recyclage, il vous suffit de conserver vos cartouches d'imprimante (avec puce électronique) vides et de les donner à l'association.

Point de collecte à St-Jean de Gonville : En qualité de membre de cette association, j'ai mis en place un point de collecte à mon domicile : **Nathalie Mesot - 97 Le Clos Saint-Jean** ; n'hésitez pas à me déposer vos sacs de bouchons dans la véranda de l'entrée (ou devant la maison pour les plus timides).

Un autre point de collecte se trouve au collège de Péron pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans cet établissement. **Nathalie Mesot**

| VIE ASSOCIATIVE |

Chrysalide

Une exposition se prépare à l'atelier d'Arts Plastiques Chrysalide
Samedi 6 juin 2015 de 16h00 à 19h00
à la Maison Communale, les travaux des élèves de l'atelier des années **2013/14** et **2014/15** seront exposés !

N'hésitez pas à venir découvrir toutes les belles réalisations...

J'en profite pour remercier tous mes élèves pour leur engagement et leur créativité.

Dates des prochains stages vacances

(pour adultes, ados et enfants dès 7 ans) :
du 13 au 15 avril, du 29 juin au 1er juillet et du 6 au 8 juillet.

Pour plus d'informations : **04 50 59 11 20**
delphine.corcelle@orange.fr

Delphine Corcelle

Jeunesse

La Jeunesse Gonvilloise vous attend deux fois au mois de Juin, le **dimanche 7 Juin pour le vide-greniers 2015** organisé en collaboration avec les Sapeurs-

Pompiers de Saint-Jean, puis quelques semaines plus tard pour la traditionnelle Vogue du village qui se tiendra les **27 et 28 Juin**.

En attendant ces événements, la Jeunesse souhaite à la population Gonvilloise une très bonne et heureuse année 2015 !
La Jeunesse Gonvilloise

Pétanque

Nous vous attendons pour l'ouverture de **la saison 2015, le mardi 31 mars à 19h**. La Pétanque Gonvilloise et le Sou des Ecoles s'associent pour l'organisation de la foire aux Plantons qui se déroulera le **samedi 9 mai 2015**, nous espérons vous voir nombreux pour partager un repas et/ou un verre dans la plus grande convivialité.
Le comité

La Bonne Humeur



Décembre. C'est maintenant devenu une tradition à Saint-Jean : on se réunit dans les quartiers au rythme des fenêtres de l'Avent pour passer un moment convivial, parfumé à la soupe de courge arrosée de vin chaud, les musiciens de la Bonne Humeur interprétant les chants de Noël ; chants repris pour animer le 1^{er} marché de Noël de Péron dans la chaude ambiance d'une salle Champ Fontaine colorée. Mi-décembre, le concert réunissait la Bonne Humeur, juniors et seniors, la Lyre Challaisienne et un important public parmi lequel nous retrouvions beaucoup de Péronnaises et Péronnais ayant participé activement au dernier festival de juin. Bien des félicitations furent adressées aux musiciens, en particulier à la formation Challaisienne de Sophie Valceschini qui proposa un programme aussi intéressant que dynamique.

Cette année, il n'y a pas de festival et pourtant l'activité de notre société est permanente. En novembre, le comité administratif, sous la houlette de Christian Camp, qui rempila à la présidence lors de la dernière assemblée générale, attaqua le calendrier pour caler manifestations, séminaires et concerts. Les 10 et 11 janvier, Will Vollenberg, fidèle à ses talents d'organisateur, emmena 53 musiciens aux Moussières (Jura) pour le séminaire annuel. Et le 1^{er} février, les chutes de neige abondantes n'empêchèrent pas le bon déroulement d'un loto, certes moins fréquenté par le public, mais qui se déroula dans de bonnes conditions avec un résultat financier tout à fait honorable.

Pas de vacances ce mois de février : il y a du travail pour préparer le programme du concert du **21 mars à Péron**, tandis que les élèves de l'école de musique se concentrent sur leurs partitions pour leur audition du **28 mars** prochain, qui se déroulera à la salle polyvalente de Saint-Jean de Gonville à **15h00**.

Bien entendu, la Bonne Humeur sera à

la foire de printemps et aux cérémonies du **8 mai** ; les tournées pour vous proposer nos « photos honoraires », suivies d'un concert sont prévues les **vendredi 29 mai, 5 juin et 12 juin**, avec cette année une particularité pour ce jour-là : la venue de la Société Musicale de Ferney Voltaire, Place Saint Antoine à Péron. Le week end du **21 juin** sera hautement musical : Fête de la Musique à Péron et Festival des Musiques du Pays de Gex (à la station de Crozet-Lelex) ! Et encore à venir, la vogue de Saint-Jean, les fêtes nationales françaises dans nos communes, et suisse le **1^{er} août** à Pregny-Chambézy.

Retrouvez le calendrier des événements de la Bonne Humeur et de l'École de Musique sur notre site :

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Maxime Collet

Concert de Printemps de la Bonne Humeur

Samedi 21 mars 2015

Salle Champ Fontaine de Péron
Orchestre junior, dirigé par Benoît Etienne
Orchestre Senior, dirigé par Virginie Collet

Club de l'amitié

Le club s'est réuni le 15 janvier pour son assemblée générale.

Suite à l'élection, le nouveau bureau se compose comme suit : Présidente : **Denise Combet** / Vice-présidente : **Jeannine Buffavand** / Trésorier : **Alain Bohant** / Vice-trésorier : **Denis Prodon** / Secrétaire : **Geneviève Combet** / Vice-secrétaire : **Alfred Merandet** / Membres actifs : **Odile Camp, Annie Richard, Serge Bail**.

Nous aimerions agrandir notre club. Anciens et nouveaux Gonvillois, venez nous rejoindre le jeudi après-midi à partir de 14h30 à la Maison Communale. Jeunes et moins jeunes, vous serez les bienvenus pour vous divertir, jouer, papoter, rire, goûter, etc. N'hésitez pas à contacter Denise Combet, tél. : **04 50 56 32 98**

Amicalement, **Denise Combet**

Sou des Ecoles

Tout d'abord, je tiens à rectifier une erreur dans notre 1^{er} article : j'ai omis de remercier Marie-Jo, une habitante de Saint-Jean qui nous avait gracieusement donné les courges que nous avions vendues à l'automne.

Marie-Jo, le sou des écoles et moi-même te présentons nos excuses et te remercions vivement pour ta générosité.

Après ces quelques mois passés comme présidente du Sou des Ecoles, je tirerai le bilan suivant :

Les mauvais points :

- Manque de participation des parents aux manifestations, aux ventes de gâteaux : en effet nous avons perdu 1000€ de bénéfice par rapport au marché de Noël 2014 (pourtant nous avons essayé de proposer des choses différentes, mais cela n'a pas suffi...). Alors que les classes sont en moyenne de 30 élèves,

nous avons du mal à recruter 2 parents pour nous aider à la vente de gâteaux pour à peine 1h... (Les ventes sont de 1 vente/par an/par classe...).

- Manque d'aide des parents aux manifestations, très peu d'inscrits pour nous aider... Les points positifs :

- La provision de quiches et gâteaux reçus à la boum du carnaval ! UN GRAND MERCI !

- La forte participation à cette même manifestation.

- L'aide de certains parents avant/pendant et après les manifestations : nous tenons à vous remercier sincèrement !!!

- L'entraide et la très bonne entente avec le corps enseignant ainsi que les délégués des parents et la mairie.

- La gratitude de certains parents pour le Sou des écoles par des mots ou des **dons** !

En conclusion, si tout le monde donnait

quelques heures dans l'année, cela nous soulagerait énormément car à peine 10 membres c'est trop peu...

Nous vous rappelons nos prochaines manifestations : le **samedi 9 mai pour la foire aux plantons** et le **samedi 20 juin pour la fête de l'école**. A cette dernière, nous aurons besoin de beaucoup d'aide, donc n'hésitez pas à vous inscrire pour venir nous épauler.

Nos coordonnées :

Facebook : **Sou des Ecoles St. Jean de Gonville**

Notre blog : **soudesecoles.gonville.fr**

Email : **soudesecoles@gonville.fr**

Tél. : **07 83 14 32 60**

Courrier : **116 rue du champ de foire** (Boîte aux lettres près de la cabine téléphonique à côté de l'école, en face de la mairie).

Delphine Bail, Présidente du Sou des Ecoles

Société de Chasse

Comme chaque année maintenant, notre loto à connu un franc succès, environ 360 joueurs, cela grâce à de nombreux lots mis en jeu (voyage, télévision 101 cm, frigo 2 portes, cave à vins, ordinateur portable, viande, poulets, jambons, etc.).



Les bénéfices de ce loto seront utilisés pour payer les dégâts occasionnés par les sangliers sur les terres agricoles, ainsi que pour acheter des pièges pour réguler les nuisibles sur la commune. Une partie servira également à acquérir et lâcher du gibier de reproduction, le reste pour organiser un voyage avec tous les membres de la société. Nous vous remercions encore de votre présence et vous donnons rendez-vous pour fin janvier 2016.

Daniel Roux

Tourn'Sol

L'Association Tourn'Sol souffle sa première bougie. Elle s'est installée à Saint-Jean de Gonville et a pour volonté de porter un autre regard sur l'Être Humain et la Nature par des partages et des témoignages. Claudie Jung et Nadia Fusco, co-fondatrices, ont proposé des sorties en nature du printemps à l'automne 2014. Elles ont ensuite organisé une soirée sur la pollution électromagnétique qui sévit dans notre environnement présentée par Alexis Le Moal, (bilans et conseils dans l'habitat) puis des soirées partages sur le respect, les valeurs morales. De nombreux sujets sont en projet pour 2015 comme l'astrologie, guide de notre vie ? (en mars), la femme qui est-elle ?, l'art, le bien-être énergétique et, bien sûr, des promenades en nature pour la découvrir au-delà des apparences ainsi que d'autres soirées à thème.

Si l'un ou l'autre de ces sujets vous intéressent, vous trouverez nos dates et activités sur notre site <http://tourn-sol.jimdo.com> ou en nous contactant via notre boîte mail tourn-sol@orange.fr Au plaisir de vous rencontrer, Nadia et Claudie



| SOCIAL |

Repas des Aînés

Comme chaque année, le CCAS a invité les aînés de la commune pour un repas convivial à la salle polyvalente le dimanche 22 février 2015. Près de 200 personnes ont été invitées, 80 ont répondu « présentes ». Le repas a été concocté par les établissements Dérudet et le dessert par Sébastien Humbert le boulanger. L'animation assurée par un magicien a laissé le public perplexe concernant certains tours d'illusion... Par la suite

les joueurs de belotte ont pris place et les parties se sont enchaînées jusqu'à ce que la soupe à l'oignon soit servie ! Chaque dame a pu repartir avec un bouquet de primevères. Notons cette année la dernière participation de Michèle Dérudet qui prendra prochainement sa retraite. Nous saluons sa bonne humeur et son sourire indéfectible ! Les aînés remercient les enfants de l'école qui ont égayé les tables en dé-

corant les menus, ainsi que tous les bénévoles qui leur ont permis de passer ce moment si convivial !

Marie-Jeanne Claret



Réseau Mnemosis

C'est une association spécialisée dans le diagnostic et la prise en charge des troubles de la mémoire pour les personnes de plus de 60 ans (maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés).

Permanence à Gex : lundi de 9h à 12h et 14h à 16h / mardi et jeudi de 9h à 12h et 15h à 18h / mercredi et vendredi de 9h à 12h
Bât. des Saints Anges / 57 rue de Genève / 01170 Gex / Tél. 04 50 20 15 15 / Mail : lereseaumnemosis@orange.fr



| INFO RÉSERVE NATURELLE |



La Haute Chaîne du Jura... un patrimoine commun à préserver ensemble !

Véritable montagne emblématique, la Haute Chaîne du Jura est pour l'essentiel de son territoire classée en Réserve Naturelle Nationale (RNN) depuis 1993. Avec près de 11 000 ha, étendue de la frontière franco-suisse au Nord à la cluse du Rhône au Sud, elle compte parmi les plus grandes de France métropolitaine. Allant de 580 m à 1720 m d'altitude, le contraste altitudinal procure à ce territoire une grande diversité floristique et faunistique. Les paysages et milieux qui le composent sont variés et les espèces qui y vivent sont tout autant remarquables que fragiles. Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, la réserve naturelle est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Ceci étant, pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient d'adapter ses habitudes et ainsi respecter la réglementation en vigueur dans la RNN. La pérennité de ce territoire d'exception dépend entre autres de votre comportement. Il mérite que vous restiez sur les sentiers, que le chien soit laissé à la maison et la voiture sur l'aire de stationnement prévue à cet effet. Vous découvrirez alors en toute sérénité les innombrables curiosités et richesses de la Haute Chaîne du Jura.

MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE / Tél. : +33 (0)4 50 41 29 65 / www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org

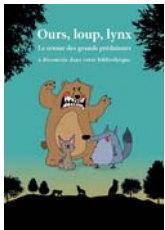
| CULTURE |

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 St-Jean de G. - tél. : 04 50 48 85 82 - courriel : bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

Suite à l'appel lancé aux membres et amis de la bibliothèque pour venir rejoindre les bénévoles, douze personnes se sont présentées et ont ainsi étoffé la petite équipe en place. L'Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 5 mars 2015 en la présence de M. le Maire Michel Brulhart.

Des nouveaux projets ont été présentés et sont à l'étude en coordination avec la commune : agrandir le rayon enfants, créer une ludothèque, développer la bibliothèque audio (livres en CD), activité « aide



à la lecture », accueil des tout petits... Les « jeudis pédagogiques » fonctionnent déjà en coopération avec le corps enseignant : les classes viennent emprunter des livres et écouter des histoires. L'exposition itinérante « **OURS, LOUP, LYNX** » préparé par la Communauté de Communes fera escale dans notre bibliothèque pendant tout le mois d'avril. Le nouveau Bureau a été élu et se compose ainsi : Présidente - **Chantal Flamand**
Vice-Présidente - **Cécile Magnin**
Trésorière - **Dominique Bohant**
Vice-Trésorière - **Anne Juenet**
Secrétaire - **Monique Demornex**
Vice-Secrétaire - **Alice Thorndahl**
Nous rendons aujourd'hui hommage

à Mme Claudette Fauque Page, qui en tant que Présidente de la Bibliothèque avait initié les excellentes relations avec les Bibliothèques réunies. Sur ces bases la nouvelle équipe s'investit avec enthousiasme pour que ce lieu privilégié évolue encore et devienne un centre d'échanges culturels et pédagogiques, en coopération avec l'école, la municipalité et les familles gonvilloises.

Heures d'ouverture :

- Mardis 15 h 30 - 17 h *
- Mercredis 16 h 30 - 18 h
- Jeudis 15 h 30 - 17 h *
- Samedis 10 h 30 - 12 h

*sauf vacances scolaires

Alice Thorndahl

Théâtre les 50

« *Un drame halétant, nerveux et vif* » **LA P. RESPECTUEUSE** de Jean-Paul Sartre

Du 19 au 29 mars 2015

Judi et vendredi à 14h et 20h30, le samedi à 20h30 et le dimanche à 17h

Avec Elsa Morizot, Romain Chateaugiron, Benoît Allemagne, Karim Marmet, Martin Gatehouse.

Mise en scène Frédéric Desbordes, lumières Allain Vincent, costumière Renée Bernard.

Dans une petite ville du sud des États-Unis, dans les années 1940, deux hommes noirs sont à tort accusés de viol sur Lizzie. L'un est tué par un blanc : le neveu du sénateur de la ville. L'autre s'enfuit. On tente d'obtenir de Lizzie une fausse déclaration pour permettre de sauver l'assassin. En dépit des moyens utilisés par les notables de la ville, quand l'homme noir vient se cacher chez elle, elle lui tend un revolver qu'il refuse de prendre : « Je ne peux pas tirer sur des blancs ». Il s'enfuit mais la machine infernale est déjà en route...

Les représentations à 14h seront suivies d'une discussion avec le public en présence du metteur en scène et des cinq comédiens.

Réservations et renseignements : www.theatreles50.fr - contact@theatreles50.fr - 04 50 56 37 77



| INFOS CCPG |

Opération jobs d'été

Le service Emploi de la Communauté de communes du Pays de Gex organise la 22^{ème} Opération « Jobs d'été » les 11 et 22 avril 2015, en partenariat avec la Mission Locale de Gex, l'agence Pôle Emploi de Saint-Genis-Pouilly, la MIFE de l'Ain, l'ADSEA, le KIJ (Kiosque Information Jeunesse) et le CIDFF.

Nouveauté 2015 : l'Opération Jobs d'été met en place une nouvelle formule sur **deux maxi-forums** (un samedi en avril et un mercredi sur les congés de printemps) avec **des ateliers CV, des animations et prestations à thèmes !** **Les rencontres avec les employeurs** seront reconduites, l'occasion d'échanger en direct et de façon détendue sur leurs remplacements de personnel. Organisez dès maintenant votre été, en venant découvrir nos nouveaux forums et rencontrer les professionnels de

l'emploi du Pays de Gex !
Pour les 16-26 ans (lycéens, étudiants) et tout candidat qui le souhaite, sans limite d'âge.

Permanences 2015 sur les communes du Pays de Gex :

Cessy

Samedi 11 avril de 10h à 18h
Salle du Vidolet (face à la Mairie)

Saint-Genis-Pouilly

Mercredi 22 avril de 10h à 20h
Grande salle du Centre culturel Jean Monnet (face à la Médiathèque)
Pour éviter les files d'attente, s'inscrire en ligne avant de passer !

Site internet CCPG - Entre mai et août
Inscription et jobs encore disponibles sur <http://www.ccpg.fr/emploi>
Contact du service Emploi CCPG
Tél. : 04 50 42 65 48 ou 49
Mail : emploi@ccpg.fr

Animation de Pâques

CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES
au Fort l'Ecluse

Dimanche 5 avril 2015
de 10 h 00 à 16 h 00



Entrée : 2,50€

Renseignements : Association pour la protection et la mise en valeur
mail : protection.fortecreuse@hotmail.fr - Tél : 07 708 708 01

Pays de Gex : projet pour une cité commune

UN PROJET DE TERRITOIRE

Les dernières élections ont mis en place à la CCPG une nouvelle équipe. Le Président a décidé d'une démarche politique commune à l'ensemble du Pays de Gex à travers un projet de territoire. Cette démarche a été initiée par la loi Voynet du 25 juin 1999 qui a voulu donner les moyens aux acteurs locaux de travailler ensemble pour proposer des orientations stratégiques de développement ainsi que des projets concrets. Pour aboutir à l'élaboration de ce projet de territoire, plusieurs étapes de réflexion collective sont nécessaires :

- Un diagnostic partagé des forces, faiblesses, des risques et des atouts d'avenir pour le territoire.
- La définition des axes d'orientation (mise en évidence des enjeux et choix d'objectifs prioritaires pour valoriser les atouts et réduire les handicaps).
- Des propositions d'actions (identification d'actions concrètes à engager à court, moyen et long termes).

La démarche concerne tous les domaines de la vie des territoires : social, économique, culturel, environnemental, sanitaire, éducatif, ... et doit favoriser une réflexion transversale des acteurs.

Elle prend appui sur l'expérience et l'expertise des acteurs et de bureaux d'études. Nous savons que la CCPG a acquis au fil des ans une grande partie des compétences communales. Il reste aux communes Le plan local d'urbanisme ou PLU, l'école, la culture, le sport et la voirie, ... La CCPG gère aujourd'hui les autres compétences : aménagements de l'espace, transports, développement économique, développement touristique, affaires sociales, affaires culturelles intercommunales, eau et assainissement, environnement et agriculture, randonnée, gestion et valorisation des déchets, sécurité et prévention de la délinquance, technologies de l'infor-

mation et de la communication, petite enfance, et depuis peu le plan d'urbanisme intercommunal ou PLUI.

DES FÉODALITES OU UNE CITÉ COMMUNE

Nous pensons que ce projet de territoire ne pourra pas faire l'économie d'une redistribution territoriale et d'une réflexion structurelle des 27 communes qui composent le Pays de Gex. Nous avons donc demandé lors de la commission Relations Publiques et Animations du 11 février 2015, ou le projet de territoire nous a été présenté, que soit ajouté un volet structurel.

Pourquoi avons-nous fait cette demande ? Des rapprochements sont en cours entre communes. Ces rapprochements sont menés par souci d'efficacité pour certains, d'autres pour flatter et développer quelques ego. Si nous ne réfléchissons pas ensemble, ces rapprochements ou fusions de communes se feront au détriment du collectif « Pays de Gex ». Certains maires sont prêts dès maintenant à expliquer à leur population l'intérêt des fusions de communes et pour cela laisser leur place à terme pour le bien commun. D'autres cherchent à devenir plus grands que le voisin. Les premiers s'inscrivent dans une vision commune, les seconds sont au service d'eux-mêmes et instaurent des féodalités.

Nous devons construire notre identité et nos forces de demain en travaillant de concert aux réformes structurelles et à la stratégie à long terme du développement du Pays de Gex. Nous pourrions alors mettre dans la discussion le projet d'une cité commune. A nous de l'inventer, de la structurer dans un souci démocratique et au service de chacun d'entre nous dans le respect de la diversité culturelle et politique du Pays de Gex.

L'EAU, BIEN COMMUN OU SOURCE DE PROFIT ? QUEL MODE DE GESTION POUR 2018 ?

Le 31 décembre 2017, les contrats de délégation à la SOGEDO et à la SDEI pour la distribution de l'eau potable et pour son assainissement arriveront à terme. Dès 2016, les élus communautaires devront voter soit pour la reconduction de ces délégations de service à des sociétés privées telles la SOGEDO ou la SDEI, soit pour une gestion en régie directe de ces services.

De nombreuses villes, comme Lyon, Paris ou Grenoble ont décidé lors de la fin des contrats avec les entreprises privées de passer à la gestion en régie qui offre l'avantage, de permettre aux consommateurs de payer le juste prix de l'eau au lieu de laisser aux sociétés privées le loisir de continuer à engranger de larges profits.

Mais ceci n'est envisageable qu'à une condition : mettre en place une régie efficace et faire en sorte que le service public se préoccupe de l'intérêt général sur le long terme ; il faut pour cela concevoir des instruments adaptés pour éviter la gabegie et favoriser la transparence financière.

La CCPG a les moyens de cette gestion en régie, d'autant plus qu'elle recevra l'appui des agents opérant actuellement dans le Pays de Gex au sein des sociétés SOGEDO et SDEI et qu'elle a l'obligation de réembaucher.

Afin que la CCPG fasse le choix de reprendre en régie la gestion de l'eau, des associations comme Les Cupules, Alternative Gonvilloise, pourraient se regrouper avec d'autres pour créer un véritable groupe de pression "Pour une gestion en régie de l'eau et son assainissement" et participer ainsi à ce choix important. Le débat est ouvert.

**Frédéric Desbordes
et Mejda Malbranque**

| NOUVEAU |

AURÉLIE SINDE

Auto-entrepreneur depuis juin 2014 s'implante à Saint Jean de Gonville au 220 rue de l'église (01630)

Port : 06.77.17.72.78 / Mail : contact_sasecretaire@yahoo.fr / Web : www.sasecretaire.com

Secrétaire indépendante

Votre secrétaire est en congés ? Maladie ou vacances ? Faites appels à mes services de secrétaire indépendante.

Vos avantages : **simplicité, polyvalence, gain financier et flexibilité**. Je travaille pour vous à distance, je rédige vos courriers, devis, comptes-rendus, factures... Je réalise des publipostages/ mailing. Je peux aussi faire du classement et archivage. N'hésitez pas ! Contactez-moi.

VIE PRATIQUE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundis 8h30/12h00 - 13h30/19h00
Mardis 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Mercredis 8h30/12h00 - Fermé au public
Jeudis 8h30/12h00 - Fermé au public
Vendredis NON STOP DE 8h30 à 15h00
Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.

RESPECTONS NOS ENFANTS ET NOS TROTTOIRS

Nous tenons à rappeler aux propriétaires de chiens qu'il est interdit que ces derniers errent en liberté totale au sein du village. Récemment, un chien est entré dans l'enceinte de l'école et a dû être évacué ; chien qui ne possédait ni collier, ni puce. Ce genre d'incident, même s'il n'a occasionné aucune blessure, aurait pu être plus grave, notamment pour les enfants. Nous remercions les amis des animaux de bien vouloir respecter cette consigne, tant pour nos amis les bêtes, car ils peuvent être amenés à être renversés par des voitures, que pour la sécurité des habitants, surtout des jeunes enfants. Merci également de préserver nos trottoirs des crottes de chiens.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Allongement de la durée de validité :
Depuis le 1er janvier 2014 la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures. Cet allongement s'applique aux Cartes délivrées à partir du 1er janvier et délivrées aux personnes majeures entre le **2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**. Dans ce dernier cas, **la prolongation de 5 ans de la validité de la carte est automatique et ne nécessite donc aucune démarche.**

Spécificité pour les personnes mineures :
Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur Carte Nationale d'Identité reste donc valable pour une durée de 10 ans. Plus d'informations sur le site : www.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes gens** (filles ou garçons), de nationalité française, **nés en avril, mai ou juin 1999**, doivent se faire recenser en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, (dès leur 16^{ème} anniversaire).

Tous ceux et celles qui ne se sont pas signalés au cours de leur mois de naissance sont priés de le faire au plus tôt. Une attestation de recensement vous sera remise. Vous serez ensuite convoqué à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement est obligatoire : cette démarche permet de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans et d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.



Pour tous renseignements relatifs au service national, vous pouvez téléphoner au : **04 37 27 25 07** ou consulter également le : **3615 ARMEE** ou adresse internet : www.defense.gouv.fr

AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations de sortie du territoire ne sont plus délivrées par nos services. Un mineur français (qu'il soit accompagné ou non) pourra franchir les frontières muni de son seul passeport en cours de validité ou de sa seule carte nationale d'identité en cours de validité dans l'ensemble de l'Union Européenne, dans l'espace Schengen, voire dans certains pays acceptant ce titre comme document de voyage. Cependant, certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Il est conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ». Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'**Algérie**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Maroc** ou la **Suisse** peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

INFORMATION GrDF

- Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au **0 800 47 33 33** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pour le raccordement au gaz naturel : appeler Grdf au **0 810 224 000** (prix d'un appel local)
- Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita : **09 69 324 324** (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

GARDES DE PHARMACIES

Il n'y a plus de calendrier des pharmacies de garde dans le département. Désormais, pour connaître les pharmacies de garde, il faut composer le **3237**.

CARNET

NAISSANCES

Nina, Louise, Jeanne FAYE
née le 16.12.2014 à Annemasse (74)
Parents : Mr FAYE Michaël
et Mme LEFEVRE Alexandra domiciliés
253 route de la Cendière

Emeline, Marthe, Lucia FORET
née le 29.12.2014 à Contamine-Sur-Arve (74)
Parents : Mr FORET Eric
et Mme HOVENS Virginie domiciliés
151 Ch. des Vignes de Choudans



**Heidi,
Claire,
Nelly
DESCLOUX**
née le
10.01.2015
à Annemasse
(74)

Parents : Mr DESCLOUX Yannick et Mme EMAIN Elise domiciliés 12 rue de l'église



**Nathan,
Yann,
Guillaume
SERAPHIN**
né le
07.02.2015
à Annemasse
(74)

Parents : Mr SERAPHIN Guillaume et Mme ANTONIOLI Laura domiciliés 223 rue de la cendière

MARIAGE

Monsieur **Michaël BRAT** et Mademoiselle **Ludivine ZBINDEN**, le 14.02.2015

DÉCÈS

Monsieur **Jean-Paul ROMANI**, décédé le 26.11.2014 à St Julien-en-Genevois
Madame **Muriel SALON** née **ROSSERO**, décédée le 3.03.2015 à St Jean de Gonville
Monsieur **Georges PHILIPPE**, décédé le 5.03.2015 à Gex

Madame **Claudette Page** née **Fauque**, décédée le 6.03.2015 à Loëx (Suisse)

AGENDA

MARS 2015
Samedi 28 mars
Ecole de Musique : Audition

MAI 2015
Samedi 09 mai
Sou des Ecoles + Pétanque :
Foire aux plantons
Samedi 30 mai
Boules : Concours

JUIN 2015
Dimanche 7 juin
Sapeurs-Pompiers + Jeunesse :
Vide Greniers